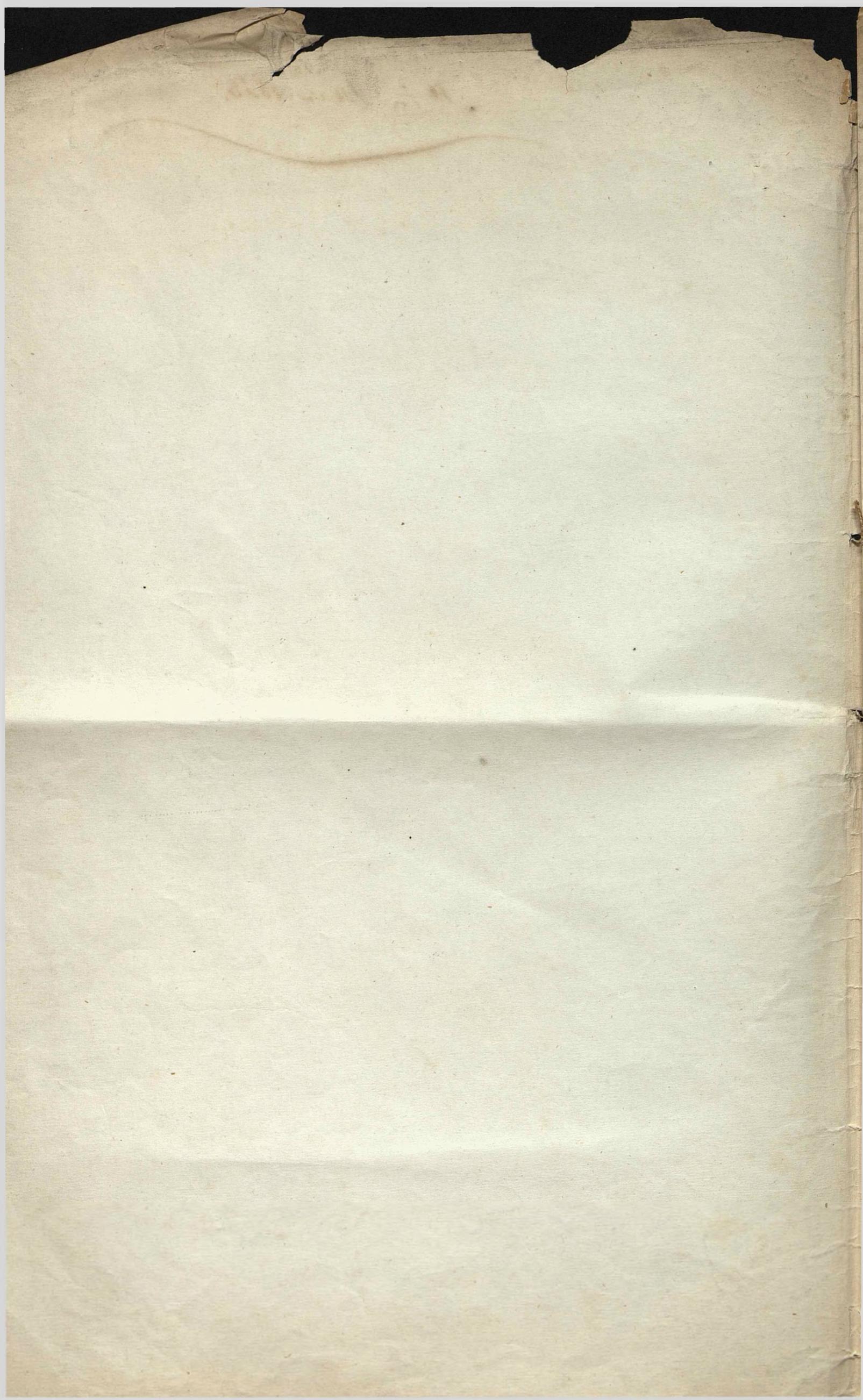


Hin Mars 1853.

265

26



PÉTITION

*Ministère de l'Intérieur
1893*

DES

HABITANTS DE LA DORDOGNE

A Sa Majesté l'Empereur des Français Napoléon III.

Sire,

En jetant un coup-d'œil sur la carte des chemins de fer de France, on remarque que plusieurs départements (dont celui de la Dordogne fait partie), complètement déshérités de ces moyens de transport rapides et économiques, se trouvent dans des conditions d'infériorité évidente vis-à-vis des contrées qui en sont pourvues.

Cet état de choses et l'intérêt immense qui s'y rattache n'ont pas échappé à la sollicitude de Votre Majesté ni à la perspicacité de l'homme éminent qu'elle a si heureusement choisi pour diriger les travaux publics. Nous en avons la preuve dans la mise à l'étude, récemment commencée, des lignes de Bordeaux à Lyon et de Limoges à Agen, en passant par Périgueux, lignes éminemment utiles et favorables aux intérêts jusqu'alors oubliés.

Ces chemins de fer devront tout naturellement traverser notre département du nord au midi et de l'est à l'ouest, par suite de sa position géographique. Permettez-nous, Sire, de joindre notre voix à celles des populations intéressées comme nous à l'établissement de ces lignes dans le plus bref délai possible, et d'exposer sommairement à Votre Majesté les puissants motifs qui viennent à l'appui de notre demande.

Le département de la Dordogne, dont les produits variés s'exportent en grande partie, se trouve paralysé plus que jamais dans le développement de son industrie, de son agriculture et de son commerce, en raison de son infériorité vis-à-vis des départements qui ont des produits de même nature et possèdent des chemins de fer pour les transporter aux lieux de consommation.

Nos vins, nos noix, nos marrons et nos bestiaux surtout, principaux produits de la Dordogne, ne peuvent plus arriver sur leurs marchés naturels et supporter la concurrence qui leur est faite par suite du bon marché et de la rapidité des transports dans les autres contrées.

Nos nombreuses forges et hauts-fourneaux, qui produisent des fontes, des fers et des aciers d'une qualité si supérieure, sont pour la plupart condamnés, faute de moyens de transports économiques, à un état de chômage qui paralyse l'emploi des richesses minérales dont notre département est si largement doté.

Nos verreries, nos papeteries, nos huileries, nos carrières, en un mot tous nos produits, languissent et souffrent de cette position qu'on peut dire exceptionnelle.

L'exécution prompte et immédiate des deux chemins qui doivent traverser notre département est donc le seul moyen qui puisse prévenir la décadence dont nous sommes menacés et favoriser le développement de richesses naturelles qui ne demandent qu'à être exploitées à l'abri de l'ordre et de la tranquillité, si heureusement rétablis par le gouvernement de Votre Majesté.

Sire, votre haute sagesse et votre sollicitude pour tout ce qui se rattache à la prospérité

GZ215

BIBLIOTHÈQUE
DE LA VILLE
DE PÉRIGUEUX

de la France nous font espérer que vous voudrez bien prendre en considération les doléances d'un département qui vous est entièrement dévoué, et qui est digne de votre intérêt par son étendue et sa population.

Sire, en décrétant la mise à exécution immédiate des chemins de fer de Lyon à Bordeaux et de Limoges à Agen passant par Périgueux, vous placerez la Dordogne dans le rang qu'elle doit occuper, et vous cicatriserez la blessure encore saignante qui fut faite à son chef-lieu par l'injuste suppression de la 20^e division militaire, dont l'avait doté le grand Napoléon, de glorieuse mémoire.

Nous sommes avec le plus profond respect,

Sire,

De Votre Majesté,

Les très humbles et très obéissants serviteurs.

BIBLIOTHEQUE
DE LA VILLE
DE PERIGUEUX

Piquet + Vigor & Champaubert A. Boume

François Charles

J. Bayle J. Dupuy

Rousselet Antoni Grand

Chauvelot Veyraud J. Dubois Gironnais

A. Regame

Ernest Lassabat

Broussy

Yzelet

Margat pris

Merat

J. Pasquet

Soubrie

J. Estuday

Barreau

Maurice

Souyand

E. Tingu

Lapeyre

Pain Lully

J. Nogney junior

Lapeyre ain

Messanleig S

J. Demeyer

Bordet

G. R. Pontet

Sasabéat

P. Morgan E. Galvez